

Conditions Générales de vente dès le 1^{er} septembre 2023

Les conditions générales suivantes s'appliquent à toutes nos transactions commerciales. Des conditions particulières peuvent être mentionnées expressément dans l'offre. Dans ce cas, elles prennent la priorité sur les conditions générales ci-dessous

1. Prix Tous les prix sont mentionnés en CHF, TVA non comprise. Le prix en vigueur au jour de la commande fait foi.

2. Valeur de commande Minimale Toute commande d'une valeur inférieure à CHF 150.- peut faire l'objet d'un supplément de traitement de CHF 15.-. Une participation forfaitaire de 20.- à titre de frais de port sera également facturée pour toutes les commandes dont le montant est inférieur à CHF 5'000.-.

3. Validité de l'offre Indiquée sur l'offre, toutefois, les changements de prix ou de disponibilité restent réservés.

4. Délai de livraison A convenir, selon la disponibilité de nos fournisseurs. Varisystems SA ne peut être tenu pour responsable du retard éventuel imputable au distributeur / fabricant. Un tel retard, le cas échéant, ne donne pas droit à une quelconque indemnité.

5. Livraison Si aucune clause particulière ne le mentionne, la livraison à lieu au domicile de Varisystems SA, sis à la rte de Prilly 21 à Crissier. A la demande du client et à ses frais, le matériel peut être livré au domicile du client, par poste, transporteur ou par un collaborateur de Varisystems SA. Une participation aux frais engagés sera reportée sur la facture du matériel commandé. Au-delà d'une commande de CHF 5'000.- et sauf cas particulier (conditions BID/CTO, volume et/ou poids important), les livraisons sont effectuées franco de port.

6. Garantie Varisystems SA n'agit qu'en tant qu'intermédiaire entre le fabricant (logiciel/matériel) et le client et n'offre donc aucune garantie. Pour la garantie sont donc valables uniquement les conditions du fabricant (logiciel/matériel).

7. Paiement Nos factures sont dues à 20 jours, net. Le matériel reste la propriété de Varisystems SA jusqu'au règlement complet du montant de la facture. Varisystems SA se réserve le droit de suspendre ses prestations en cas de non-respect des délais de paiement.

8. Installation & Dépannage Les montants mentionnés sont des estimations basées sur les renseignements disponibles lors de l'établissement de l'offre. Ils ne sont fournis qu'à titre d'information. Le montant effectif facturé sera déterminé par le décompte horaire de notre personnel. Des travaux supplémentaires non-inclus dans l'offre et effectués à la demande du client ou si les circonstances l'exigent feront l'objet d'une facturation distincte. Les tarifs horaires suivants sont applicables :

Main d'œuvre CHF 220.-/heure HT

9. Segments de Facturation Le temps d'intervention minimum imputé / facturé est de 30 minutes sur site, et de 15 minutes en télémaintenance ou dépannage téléphonique par intervention. Passé ce temps initial, la facturation sera segmentée par quart d'heure plein ou entamé de plus de 5 minutes. Exemples : 10 minutes = $\frac{1}{4}$

heure, 19 minutes = $\frac{1}{4}$ heure, 52 minutes = 1 heure.

Transfert de données Le transfert éventuel de données résidentes sur un appareil devant être remplacé donne lieu à une facturation sur la base du décompte horaire établi par notre personnel. Varisystems SA ne peut garantir l'intégrité des données découlant d'un tel transfert. Il incombe au client de sauvegarder ses fichiers essentiels. Dans aucun cas, Varisystems SA ne peut être tenu pour responsable d'une éventuelle perte de données.

10. Dommages

Varisystems SA est uniquement responsable des dommages directs dus à une négligence grave. Est direct le dommage qui résulte directement de l'atteinte. Varisystems SA répond seulement des dommages dus à un acte intentionnel ou à une négligence grave de ses employés et des tiers auxquels il a dû être fait appel.

Varisystems SA n'est pas responsable des dommages indirects, soit les dommages qui interviennent à la suite d'une première atteinte, mais pour une cause nouvelle, qui ne se serait toutefois pas produite sans la première.

11. Pertes de gains

Varisystems SA ne peut être tenue responsable des pertes de gains et des occasions manquées que subirait le client par suite d'un dysfonctionnement du matériel informatique.

12. Pertes de données

Varisystems SA s'exonère de toute responsabilité pour cas fortuits, ainsi que des pertes de données. La gestion des sauvegardes des données utilisées dans le Datacenter de Varisystems SA est sous sa responsabilité.

13. Limites Pour le cas où la responsabilité de Varisystems SA était engagée, celle-ci se limiterait dans tous les cas aux prestations de son assurance RC en vigueur.

14. Protection des données Dans le cadre de la fourniture de services [et/ou de la vente de produits] au client, Varisystems SA peut, en respectant à tout moment les normes en vigueur en matière de protection des données, collecter elle-même des données personnelles, les collecter auprès de tiers, les enregistrer, les traiter et les transmettre à des tiers. Si la loi le permet, ou s'il existe des intérêts prépondérants de la part de Varisystems SA, ou si le client a donné son consentement, Varisystems SA peut traiter les données personnelles collectées aux fins suivantes:

- a) pour vérifier les conditions préalables à la conclusion d'un contrat;
- b) pour remplir des obligations contractuelles envers le client;
- c) pour entretenir, développer et préserver la relation avec le client;
- d) pour individualiser les services ou fournir des contenus personnalisés, par exemple en étudiant la démographie, le comportement d'utilisation et les intérêts des utilisateurs;

e) pour la validation des adresses;

f) pour empêcher une utilisation illicite des services (notamment pour prévenir les fraudes lors de la conclusion du contrat et pendant sa durée);

g) à des fins de facturation, de recouvrement et de vérification de la solvabilité et du crédit;

h) pour promouvoir, concevoir et développer les produits de Varisystems SA.

Varisystems SA peut faire appel à des tiers en Suisse et à l'étranger pour le traitement des données.

Si le client achète des services à des tiers auprès de Varisystems SA, cette dernière peut transmettre au tiers pour traitement les données du client dont celui-ci a besoin pour remplir ses obligations contractuelles envers le client.

15. Responsabilité Varisystems SA n'est pas responsable de l'utilisation et de l'exploitation des équipements (matériels et logiciels) livrés au client. Toute responsabilité pour d'éventuelles pertes de gain ou d'exploitation est exclue.

16. Droits d'auteur L'installation et l'utilisation de logiciels est soumise à la réglementation en vigueur sur les droits d'auteur. Une licence d'utilisation valable est requise pour toute utilisation de logiciel. Varisystems SA ne peut en aucun cas installer un produit dont la légalité ne serait pas prouvée.

17. Délai de réclamation Toute réclamation en lien avec nos prestations doit être effectuée dans les 10 jours dès la fin de l'exécution de notre prestation, pour être recevable.

18. Droit applicable

Seul le droit Suisse est applicable. En cas de contestation d'une clause du contrat, l'invalidation de cette dernière ne provoque pas l'invalidité des autres clauses du contrat.

19. For Judiciaire

Pour tout litige ou interprétation découlant de ce contrat, les parties s'en remettent au juge du siège de Varisystems SA ; soit Crissier ; à l'exclusion de toute autre juridiction.